

PV CTE meeting, 30 juin 2018

1. Bienvenue et Présences

Voir la liste, Excusé : Winterthur, Zug, Zurich, Hermance.

2. Bilan saison 2017-2018

Sur terrain

Beaucoup de positif, chaque année de mieux en mieux, surtout au niveau de la sécurité, du placement et des tailles de terrain et nous avons vu une amélioration au niveau du jeu par nos jeunes.

Administratif

1. Contrôler les poules avec les temps de jeu et le temps de repos.
2. L'objectif c'est que le même temps de jeu et le même style de jeu soit joué dans toute la Suisse. Éviter que chaque weekend la durée des matchs soit différente.
3. La CTE va regarder les documents pour créer les poules et voir comment faire mieux.
4. Pour la catégorie U6, l'organisateur doit organiser la journée également. Ne pas remettre cette responsabilité aux seuls clubs qui participent.

3. Site Internet.

1. Mettre à jour les règlements (avant Aout), (petit détails à clarifier). Les règlements de jeux doivent être appliqués partout en Suisse.
2. Voir avec Norbert Li-Marchetti pour traduire en Anglais.

4. U6-U12.

- a. Il Manque toujours des activités/tournois en Suisse, surtout en Suisse Alémanique. Clubs/écoles doivent faire l'effort de travailler ensemble pour créer les petits tournois régionaux. La qualité doit passer par la quantité. Les enfants doivent avoir l'opportunité de jouer au minimum 2x par mois. Les grands tournois sont de plus en plus difficiles à organiser et à gérer. Il est préférable d'organiser des tournoi plus petits.

5. U14

1. Équipes à XV en sous effectif. Si vous avez un manque d'affectif, essayer de prendre contacte avec les clubs alentour. Une équipe a 15 en entente est mieux qu'un club qui arrive chaque semaine avec une équipe de 11 ou 12 joueurs.
2. Date de la journée de formation sur les tests de sécurité est fixée au 12 janvier 2019 à Macolin. Envoyer un courrier aux régions, régions doit assurer les participants.
3. 1 semaine avant la séance de décembre 2018 de la CTE envoyer un courrier pour les inscriptions.

6. Calendrier saison 2018-2019.

La même chose que l'année dernière. Trois parties :

- La première partie (automne 2019), les régions sont responsables d'organiser des Triangulaires/Quadrangulaires. – **PAS DE MATCH SEC** (match sec uniquement permis si les autres participants se désistent ou sont en sous-effectif).
- Pendant la pause hivernale et jusqu'au mois de mars, travailler et faire passer les tests sécurité aux enfants.
- 2èem partie (printemps), rencontres inter-régions
 - 30.03.19
 - 06.04.19
 - 04.05.19
 - 11.05.19
 - 18.05.19 en réserve

- 3eme partie : demi-finales et finales des sélections régionales organisées par la CTE.
 - Demi-finales 25.05.2019
 - Finale interrégionale 15.06 2019

7. Jeunes Arbitres – Projet

1. Les clubs créent une structure d'école d'arbitrage et encourage/forme les jeunes arbitres.
2. Les jeunes ne sont pas là pour comprendre les règles de rugby A-Z mais pour être capable d'arbitrer ceux de leur âge et en dessous. Applicable pour tous les catégories d'âges U10-U12-U14
3. Pour les tournois.
4. Mettre un responsable arbitre pour les tournois.
5. Si pas d'arbitre responsable alors informer la CTE.
6. **OBLIGATOIREMENT** Accompagner les jeunes arbitres sur le terrain. 1 formateur par terrain. Educateur/formateur s'occupe des mêlés et de la sécurité des joueurs.
7. les DTR doivent être présent lors des réunions CTE.

8. Divers

Pharmacie chaque clubs doit fournir une pharmacie pour chaque catégorie d'âge.
Le sponsor de la FSR (Perskindol) peut-il fournir de telles pharmacies ?

9. Sur-classement / Sous-classement / Sécurité des joueurs

Un point soulevé par Lugano était sur le sécurité des joueurs.

Le DTN souligne.

Sur-classement seulement autorisé en U14 2eme année avec autorisation écrit par le DTN.

Sous-classement- aucun sous-classement autorisé pour la saison 2018/19 y compris les filles. (Sauf les filles U15 qui sont autorisées à jouer avec les U14 garçons car elles ne peuvent pas jouer en senior).

Tous ceux qui abuse cette règlement de jeu sera dénoncé a la commission discipline.

Le DTN veut mettre un accent sur les plaquages pour la saison 2018-2019. La technique de plaquage et la sécurité des joueurs. Les joueurs doivent apprendre à jouer en sécurité en respectant la règle des droits et devoirs ; ne pas faire mal aux adversaires et ne pas se faire mal à soi-même.

Les arbitres doivent apprendre à appliquer la règle du plaquage (à la ceinture uniquement) et sanctionner comme il faut, même si le match est tout le temps en arrêt.

10. La CTE cherche un représentant des comités régionaux au sein de la CTE. Les régions doivent devenir de plus en plus responsables et autonomes et travailler avec les directives données par la CTE/FSR.